



# 74<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL

## Ski alpin

CHAMROUSSE (38)

(5) 6 et 7 avril 2023



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Comité UGSEL ISÈRE

Adresse : 19 Avenue des maquis de Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE - [ugsel38@ugsel38.org](mailto:ugsel38@ugsel38.org)

### CONTACT

Sur place :

Directeur technique : Sylvain BOUTHORS (06 81 17 76 42)

Co directeur comité : Thomas FAURE (06 41 69 98 85)/André SISUN (06 38 74 62 19)

### ACCUEIL

**Mercredi 5 avril 2023 entre 17h et 19h (Chamrousse 1650)**

**ARTES TOURISME RÉSIDENCE « La Bérengère »**

**733 route de la Croisette 38410 CHAMROUSSE**

Tel : 04 76 89 91 11 Fax : 04 76 89 91 20

### COMPÉTITION

**CHAMROUSSE 1750 (Isère)**

**Stade de slalom Florence MASNADA (télésiège des Gaboureaux)**

### ACCÈS

Direction GRENOBLE puis GIÈRES puis URIAGE-LES-BAINS puis CHAMROUSSE 1750

### DROIT D'ENGAGEMENT FRAIS DE SÉJOUR

- Chauffeur : 115<sup>e</sup>

- Accompagnateur : 130€

- Skieur : 150€

Règlement à joindre au questionnaire de participation, par chèque libellé à l'ordre de l'UGSEL Isère.

**Tout paiement sur place entrainera un supplément de 20€ par personne, aucune dérogation possible.**

### RESTAURATION

- Mercredi soir et jeudi soir : au centre « La Bérengère »

- Jeudi midi et vendredi midi : paniers repas

### HEBERGEMENT

Studio et appartements de 2 à 6 personnes, draps fournis, prévoir nécessaire de toilette.

### NAVETTES

L'hébergement étant dans la station, vous n'aurez pas besoin de vos cars.

### CAUTION

Deux chèques de cautions de 150€, par AS sont demandés et devront être remis lors de l'accueil, avec le règlement (un pour l'hébergement, l'autre pour les dossards).

### QUESTIONNAIRE

A envoyer à l'Ugse Isère avant le : **21 mars 2023 avant 18h**

1) par mail dans un 1<sup>er</sup> temps à [ugsel38@ugsel38.org](mailto:ugsel38@ugsel38.org)

2) par courrier à : **UGSEL ISÈRE 19 av. des maquis de Grésivaudan 38700 LA TRONCHE**

L'inscription doit être obligatoirement accompagnée du chèque à l'ordre de UGSEL ISÈRE, avec le listing des inscrits, la composition des équipes sera validée sur Usport avant le **4 avril 2023** (liste des inscrits en compétition)

Inscriptions des qualifiés sur Usport est obligatoire.

### NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'Ugse Isère décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets, savoir les surveiller ou les faire surveiller.

### ANIMATION

Possibilité d'apporter des jeux de société pour partager un temps convivial lors des soirées. D'autres animations seront peut-être proposées.

### PRIMES KM

La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute)

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

<b>REGLEMENT</b>	Se référer aux Règlements Généraux et spécifiques 2022-2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : <a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a> .
<b>REPRÉSENTANT CTN</b>	Jean-Luc VIALA
<b>REPRÉSENTANT UGSEL NATIONAL</b>	Didier DIAS
<b>CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE</b>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive (en fin de circulaire).
<b>DOSSARDS</b>	<b>Une caution de 150€ par AS</b> à l'ordre de l'Ugsel Isère, demandée lors de l'accueil et restituée par courrier.
<b>LICENCES</b>	La licence UGSEL avec photo est obligatoire. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. <u>Point de vigilance</u> sur l' <b>article 9</b> des règlements généraux concernant la licence encadrant. <i>Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugse, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.</i>
<b>CONTRÔLE</b>	Par les bénévoles de l'Ugse Isère et des élèves du lycée Paul Claudel de Villemoirieu.
<b>RÉUNION TECHNIQUE</b>	- Mercredi 5 avril à 21h à « La Bérengère » - Jeudi 6 avril à 18h30 à « La Bérengère »
<b>TENUE ET MATÉRIEL</b>	<b>ATTENTION :</b> - Casque obligatoire - Dorsale obligatoire en élite, conseillée en promo <b>FARTAGE : absolument interdit dans les chambres.</b> Un lieu spécifique sera dédié.
<b>PALMARÈS</b>	Les podiums récompensent officiellement : - Jeudi 6 avril à 18h à « La Bérengère » - Vendredi 7 avril à 15h30 à la salle polyvalente de l'Office de Tourisme Chamrousse 1650
<b>COMMISSION REGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE</b>	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux.
<b>LUTTE CONTRE LE DOPAGE</b>	Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.
<b>PISCINE-SAUNA-FITNESS</b>	Accès autorisé le jeudi jusqu'à 19h sous la responsabilité d'un adulte. Maillot de bain obligatoire.



**Compte-tenu des abus et dégradations possibles dans les chambres, il est impératif que chaque accompagnateur surveille son groupe. Nous voulons que ce championnat reste une FÊTE pour tous. Merci de votre compréhension**

**Des photos seront prises lors de la compétition.**

Si l'un des participants ne souhaitent pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation par courrier.

## PROGRAMME GÉNÉRAL

### MERCREDI 5 AVRIL

17h00 à 19h00	Accueil au centre d'hébergement « La Bérengère »
19h00	Repas 1 <sup>er</sup> service
20h15	Repas 2 <sup>e</sup> service
21h00	Comité de course

### JEUDI 6 AVRIL

7h00 - 8h00	Petit déjeuner sur lieu d'hébergement. Distribution paniers repas.
9h00 – 9h30	Reconnaissance du parcours SLALOM PARALLÉLE
9h30	Fermeture piste
9h45	1 <sup>er</sup> départ qualifications
15h00 – 16h00	Ski libre sur le domaine de Chamrousse
17h00 – 17h45	Pastorale, palmarès et réception officielle « La Bérengère »
18h30	Comité de course « La Bérengère »
19h00	Repas 1 <sup>er</sup> service
20h15	Repas 2 <sup>e</sup> service
20h45 – 22h00	Soirée animation « La Bérengère »

### VENDREDI 7 AVRIL

7h00 - 8h00	Petit déjeuner sur lieu d'hébergement. Distribution paniers repas.
8h45 – 9h15	Reconnaissance du parcours SLALOM GÉANT (2 manches)
9h15	Fermeture piste
9h30	1 <sup>er</sup> départ
15h00	Palmarès et clôture des championnats Office de Tourisme de Chamrousse
15h45	Ski libre sur le domaine de Chamrousse ou retour



Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés en fonction des conditions météorologiques.

**JEUDI ET VENDREDI MIDI : PANIER REPAS (à prendre le matin à 8h à « La Bérengère »)**



**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)